



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE FRANÇOIS AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE LA CONGRÉGATION POUR LES ÉGLISES ORIENTALES

*Salle Clémentine
Jeudi 21 novembre 2013*

Chers frères et sœurs,

«Le Christ est la lumière des peuples » : c'est ainsi que commence la Constitution dogmatique sur l'Église du Concile œcuménique Vatican ii. De l'orient à l'occident, toute l'Église apporte ce témoignage au Fils de Dieu ; cette Église qui, comme le souligne par la suite le même texte conciliaire: «est présente à tous les peuples de la terre... Tous les fidèles, en effet, dispersés à travers le monde, sont, dans l'Esprit Saint, en communion avec les autres » (n. 13). « Ainsi — ajoute-il encore, en citant saint Jean Chrysostome — celui qui réside à Rome sait que ceux des Indes sont pour lui un membre » (*Homélie sur Jean*, 1 : pg 59, 361).

La mémorable assemblée de Vatican ii eut également le mérite de rappeler de façon explicite que dans les antiques liturgies des Églises orientales, dans leur théologie, spiritualité et discipline canonique, « resplendit en elles la tradition qui vient des apôtres par les Pères et qui fait partie du patrimoine indivis de toute l'Église et révélé par Dieu » (*Orientalum Ecclesiarum*, n. 1).

Aujourd'hui, je suis véritablement heureux d'accueillir les patriarches et les archevêques majeurs, avec les cardinaux, les métropolitains et les membres de la Congrégation pour les Églises orientales. Je remercie le cardinal Leonardo Sandri pour le salut qu'il m'a adressé et je lui suis reconnaissant pour la collaboration que je reçois du dicastère et de chacun de vous.

Cette assemblée plénière entend se réapproprier la grâce du Concile Vatican ii et du magistère successif sur l'orient chrétien. De l'examen du chemin accompli émergeront des orientations visant à soutenir la mission confiée par le Concile aux frères et sœurs d'Orient, c'est-à-dire celle

de « promouvoir l'unité de tous les chrétiens, notamment des chrétiens orientaux » (*ibid.*, n. 24). L'Esprit Saint les a guidés dans ce devoir sur les sentiers difficiles de l'histoire, en alimentant leur fidélité au Christ, à l'Église universelle et au Successeur de Pierre, même à un prix élevé, souvent jusqu'au martyre. Toute l'Église vous est véritablement reconnaissante pour cela !

En me plaçant dans le sillage tracé par mes prédécesseurs, je veux réaffirmer ici qu'« il existe légitimement, au sein de la communion de l'Église, des Églises particulières jouissant de leurs traditions propres, sans préjudice du primat de la Chaire de Pierre qui préside à l'assemblée universelle de la charité, garantit les légitimes diversités et veille à ce que, loin de porter préjudice à l'unité, les particularités, au contraire, lui soient profitables » (*Lumen gentium*, n. 13). Oui, la variété authentique, la variété légitime, celle inspirée par l'Esprit, ne porte pas préjudice à l'unité, mais la sert ; le Concile nous dit que cette variété est nécessaire à l'unité !

Ce matin, les patriarches et les archevêques majeurs ont pu me décrire de vive voix la situation des diverses Églises orientales : la vitalité renouvelée de celles longuement opprimées sous les régimes communistes ; le dynamisme missionnaire de celles qui remontent à la prédication de l'apôtre Thomas ; la persévérance de celles qui vivent au Moyen-Orient, souvent dans la condition de « petit troupeau », dans des milieux marqués par l'hostilité, les conflits et également les persécutions cachées.

Dans votre réunion, vous affrontez diverses problématiques concernant la vie interne des Églises orientales et la dimension de la diaspora, qui s'est sensiblement étendue sur chaque continent. Il faut faire tout le possible afin que les souhaits du Concile soient réalisés, en facilitant le soin pastoral tant dans les territoires propres que là où les communautés orientales sont établies depuis longtemps, en promouvant dans le même temps la communion et la fraternité avec les communautés de rite latin. Il serait bénéfique pour cela d'imprimer une vitalité renouvelée aux organismes de consultation déjà existants entre les Églises particulières et avec le Saint-Siège.

Ma pensée s'adresse de façon particulière à la terre bénie où le Christ a vécu, est mort et est ressuscité. Sur cette terre — je l'ai perçu également dans la voix des patriarches présents — la lumière de la foi ne s'est pas éteinte, elle resplendit même de façon plus vive. C'est « la lumière de l'Orient » qui « a illuminé l'Église universelle depuis qu'est apparu sur nous "l'Astre d'en haut" (Lc 1, 78), Jésus Christ, notre Seigneur » (Lett. apost. *Orientale lumen*, n. 1). Chaque catholique a donc une dette de reconnaissance à l'égard des Églises qui vivent dans cette région. Nous pouvons apprendre d'elles, entre autres, la difficulté de l'exercice quotidien de l'esprit œcuménique et du dialogue interreligieux. En effet, le contexte géographique, historique et culturel dans lequel elles vivent depuis des siècles, a fait d'elles des interlocuteurs naturels de nombreuses autres confessions chrétiennes et d'autres religions.

Les conditions de vie des chrétiens, qui dans de nombreuses parties du Moyen-Orient, subissent de façon particulièrement grave les conséquences des conflits en cours, suscitent une grande

préoccupation. La Syrie, l'Irak, l'Égypte et d'autres régions de la Terre Sainte, débordent parfois de larmes. L'Évêque de Rome ne trouvera pas de répit tant qu'il y aura des hommes et des femmes, de toute religion, frappés dans leur dignité, privés du nécessaire pour survivre, privés de leur avenir, contraints à la condition de réfugiés et de déplacés. Aujourd'hui, avec les pasteurs des Églises d'Orient, lançons un appel afin que soit respecté le droit de tous à une vie digne et à professer librement sa foi. Ne nous résignons pas à imaginer le Moyen-Orient sans les chrétiens, qui depuis deux mille ans, y confessent le nom de Jésus, insérés en tant que citoyens de plein droit dans la vie sociale, culturelle et religieuse des nations auxquelles ils appartiennent.

La douleur des plus petits et des plus faibles, avec le silence des victimes, soulèvent une question insistante : « Où en est la nuit ? » (*Is* 21, 11). Continuons de veiller, comme la sentinelle biblique, certains que le Seigneur ne nous fera pas manquer son aide. Je m'adresse donc à toute l'Église pour exhorter à la prière, qui sait obtenir du cœur miséricordieux de Dieu la réconciliation et la paix. La prière désarme l'ignorance et engendre le dialogue, là où le conflit est ouvert. Si elle est sincère et persévérante, elle rendra notre voix douce et ferme, capable de se faire entendre également des responsables des nations.

Ma pensée se tourne enfin vers Jérusalem, là où nous sommes tous spirituellement nés (cf. *Ps* 87, 4). Je lui souhaite toutes les consolations possibles afin qu'elle puisse être véritablement une prophétie de la convocation définitive, de l'orient à l'occident, disposée par Dieu (cf. *Is* 43, 5). Que les bienheureux [Jean XXIII](#) et [Jean-Paul II](#), inlassables artisans de paix sur la terre, soient nos intercesseurs au ciel, avec la Très Sainte Mère de Dieu, qui nous a donné le Prince de la Paix. Sur chacun de vous et sur vos bien-aimées Églises orientales, j'invoque la bénédiction du Seigneur.